

6 La sobriété énergétique

La méthode

Afin de travailler sur les mesures en faveur de la sobriété énergétique, la municipalité a organisé 2 commissions extraordinaires (octobre et novembre) réunissant l'ensemble des conseillers municipaux. Le groupe majoritaire a présenté une série de mesures prises ou proposées sur le court, moyen et long terme afin de faire avancer le dossier. Les groupes d'opposition ont proposé des compléments ou ont formulé des demandes de précisions. Une nouvelle réunion est prévue au 1^{er} trimestre 2023.



Un effort commun

Pour réduire notre consommation

L'urgence énergétique impose à chacun·e d'adopter de nouvelles pratiques qui, sur le long terme, auront des effets bénéfiques à la fois sur l'environnement et sur la facture d'énergie. Pour mener à bien ces efforts, la commune déploie un plan d'action.

La stratégie énergétique menée par la municipalité répond au contexte d'économie d'énergie et au défi de l'urgence climatique. Pour autant, la sobriété n'est pas une nouveauté à Ramonville. Depuis plusieurs années, la commune s'engage dans une démarche de transition écologique notamment avec l'utilisation du biogaz (gaz 100 % vert), qui permet de réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre, pour le chauffage, les bâtiments municipaux et le carburant de ses véhicules au Gaz Naturel Véhicule (GNV). Elle organise également une action collective de groupement d'achat d'électricité verte afin de réaliser des économies.

Le plan de sobriété énergétique est un dispositif qui comporte trois axes majeurs : la préservation de l'environnement, la santé financière de la collectivité grâce aux investissements qui auront des effets bénéfiques sur le long terme, et l'accompagnement et la sensibilisation pour les agents et les habitants vers un changement de pratiques. Les mesures, prises dans le cadre de ce plan, font face à l'enjeu de préservation de la ressource énergétique et concernent diverses thématiques telles que le chauffage, l'eau, l'éclairage public ou bien l'informatique.



Interviews

Alain Carral

élu adjoint délégué à la transition écologique, stratégie zéro carbone et relations internationales

Pablo Arcé

élu adjoint à l'administration générale, finances et ressources humaines.

« Le nouveau projet de mandat, mené par la municipalité, accélère les projets et la mise en œuvre d'actions en cohérence avec la sobriété énergétique au sein du territoire. Cette thématique, qui regroupe divers aspects, participe à préserver l'environnement et à limiter les effets de l'urgence climatique. Pour cela, la mairie agit sur les espaces et les équipements municipaux et travaille conjointement avec des partenaires tels que le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour la question de l'éclairage public, les entreprises pour réduire la pollution lumineuse des enseignes, par exemple, mais aussi avec les associations du territoire.

L'ensemble des mesures prises a un coût financier ne pouvant pas être prévu au regard de la crise énergétique actuelle mais sont toutes financées par la collectivité. L'investissement d'équipements supplémentaires tels que des éco mousseurs, des thermostats, etc. est nécessaire pour une diminution des dépenses sur le long terme. Une démarche collective et participative s'est instaurée avec la mobilisation du personnel municipal qui s'engage à adopter des pratiques plus vertueuses, par le biais d'écogestes (chauffage, informatique, etc.). »

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Une « stratégie énergétique » face aux enjeux d'aujourd'hui



CHAUFFAGE

Actions mises en place

- Diminution du chauffage dans les bâtiments municipaux :
 - **19 °C** dans les bureaux, les salles associatives et les écoles.
 - **15 °C** dans les gymnases, **16 °C** dans les salles de gym et dans le dojo.
 - **27 °C** pour la température de l'eau de la piscine et **25 °C** pour la température de l'air.

- Installation de thermostats sur l'ensemble des salles associatives pour régularisation de la température selon le planning d'occupation.

Actions à moyen terme

- Remplacement de la **centrale de renouvellement d'air du Kiwi** en 2023 (coût : 75 000 € HT).
- Remplacement de la **chaudière de la médiathèque** en 2023 (coût : 50 000 - 60 000 € HT).



EAU

Actions mises en place

- Coupure des **ballons d'eau chaude** (hors douche) dans tous les bâtiments, pour le lavage des mains.
- Installation de **184 éco mousseurs** sur les robinets des bâtiments municipaux.

Action à court terme

- Installation d'une **cuve de récupération des eaux de pluie** pour l'arrosage municipal.

Action à moyen terme

- Installation d'une **cuve de récupération des eaux de vidange de la piscine** (travaux 2023).



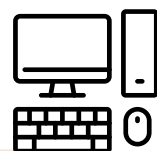
ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Actions en cours

- **Identification des écogestes par un groupe de travail interne** associant les différents services.
- **Campagne de sensibilisation des agents** aux écogestes.
- **Communication** à destination des associations, du grand public et des écoles sur le plan d'action de la mairie.

Action à moyen terme

- **Plan de déplacement d'administration** axé sur la mobilité douce (équipement des services en vélos et trottinettes, et installation de parcs à vélo).



INFORMATIQUE

Action en cours

- Programmation de **l'extinction automatique des imprimantes**.

Action à moyen terme

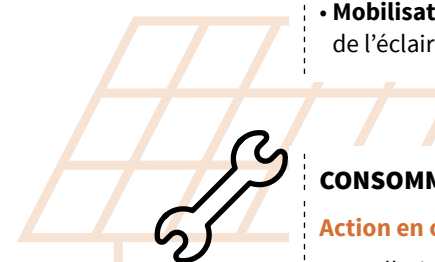
- Définition d'une **charte des usages numériques** avec un volet éco-responsabilité pour le personnel municipal.



ÉCLAIRAGE

Actions à court et moyen terme

- **Réduction de la durée des illuminations** de fin d'année (mi-décembre à début janvier).
- **Extinction de l'éclairage public de la commune :**
 - entre minuit et 6 h du matin du lundi au jeudi.
 - entre 1 h et 6 h du matin du vendredi au dimanche.
- Accélération de la **campagne de renouvellement du parc de l'éclairage public** avec le changement de 132 mâts (soit 77 % du parc à renouveler) dans les 6 prochains mois.
- **Mobilisation du Groupe citoyen pour le climat** sur la question de l'éclairage public et de la pollution lumineuse.



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Action en cours

- Installation de **panneaux photovoltaïques** sur les tribunes du stade d'honneur (études en cours).

Actions à moyen terme

- **Déploiement de sous-compteurs** pour un suivi analytique des consommations de fluides par bâtiments et usages.
- **Révision du Plan Local d'Urbanisme** à énergie positive, avec objectif de l'intégrer sur la rénovation du bâti.

Actions à long terme

- Diagnostic et scénario dans le cadre du **schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE)**.
- Rénovation thermique de la **piscine** (phase 3; démarrage des travaux en janvier 2023).
- Rénovation du **groupe scolaire Jean Jaurès** (travaux en 2024).
- Rénovation thermique du **Kiwi et de la médiathèque** (travaux en 2024-2025).

Chiffres clés

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ET DES DÉPENSES GAZ ET ÉLECTRICITÉ (AVANT ET APRÈS COVID) 2019 - 2022 (PRÉVISIONNEL)

GAZ	2019	2022	ÉVOLUTION
	4,23 GWh	⬇️ 3,64 GWh	-14 %
	261 900 €	⬆️ 475 000 €	+55 %
ÉLECTRICITÉ*	2019	2022	ÉVOLUTION
	4,14 GWh	⬇️ 3,27 GWh	-21 %
	583 700 €	⬆️ 603 000 €	+3,2 %

*bâtiments municipaux et éclairage public



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une fois le robinet équipé, le mousseur injecte des bulles d'air dans l'eau.

1 ÉCO MOUSSEUR
= **- 30 à 50 %**
DÉBIT D'EAU

-1°C
BAISSE DU CHAUFFAGE
= **7 %**
ÉCONOMIE SUR LA FACTURE
D'ÉNERGIE



Malgré une baisse des consommations, les dépenses ont augmenté dues à la hausse des tarifs.